

HANNIBAL LEASE
Société Anonyme au capital de 55.000.000 DT
Immeuble Hannibal Lease Rue du Lac Léman
Les Berges du Lac 1053 Tunis
MF 0766895FAM000
RNE 0766895F

Assemblée Générale Ordinaire du 26 Avril 2022

Les actionnaires de la société Hannibal Lease S.A sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire le Mardi 26 Avril 2022 à 10h00 à L'institut Arabe des Chef d'entreprise –Les Berges du Lac -Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration sur la gestion d'Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe relatifs à l'exercice 2021.
- Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels et Consolidés relatifs à l'exercice 2021.
- Approbation des opérations visées aux articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux Etablissements Financiers.
- Approbation des Etats Financiers Individuels et Consolidés relatifs à l'exercice 2021.
- Quitus aux Administrateurs.
- Affectation du résultat de l'exercice 2021.
- Nomination d'un administrateur.
- Renouvellement du mandat du Commissaire aux Comptes pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2024.
- Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre un ou plusieurs Emprunts Obligataires Ordinaires et/ou Subordonnés en 2022 et en 2023 dans la limite de Cent Cinquante Millions de Dinars, et d'en fixer les conditions et modalités.
- Fixation des jetons de présence pour l'exercice 2022.
- Fixation de la rémunération des membres du Comité d'Audit et du Comité des Risques relative à l'exercice 2022.
- Pouvoirs pour formalités

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 26 AVRIL 2022**PROJET DE RESOLUTIONS****PREMIERE RESOLUTION**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du Rapport du Conseil d'Administration portant sur la gestion de l'exercice 2021 d'Hannibal Lease et sur l'activité du Groupe ainsi que le Rapport Général des Commissaires aux Comptes sur les Etats Financiers Individuels et les Etats Financiers Consolidés, approuve lesdits Etats Financiers Individuels et Consolidés arrêtés au 31 Décembre 2021 tels qu'ils lui ont été présentés ainsi que le Rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice et sur l'activité du Groupe.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux Administrateurs de la Société quitus entier, définitif et sans réserve de leur gestion relative à l'exercice 2021.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte du rapport spécial des Commissaires aux Comptes relatif aux opérations visées à l'article 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales et à l'article 62 de la loi 2016-48 du 11 Juillet 2016 relative aux Banques et aux établissements financiers et approuve lesdites conventions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

TROISIEME RESOLUTION

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter les bénéfices de l'exercice 2021 comme suit :

Résultat Net 2021	4 130 009
Total report à nouveau 2020	3 263 397
Report à nouveau 2020 sans franchise de retenue à la source	2 588 005
Report à nouveau 2020 distribuables en franchise de retenue à la source	675 392
Total	7 393 406
Réserves légales 5 %	369 670
Solde à affecter	7 023 736
Dotations au fonds social	150 000
Dividendes	2 200 000
Report à nouveau distribuables en franchise de retenue à la source	675 392
Report à nouveau sans franchise de retenue à la source	3 998 344
Total Report à nouveau	4 673 736

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la mise en distribution d'un dividende de 0,200 Dinars par action à la date du

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la cooptation de Madame Mariem HASSAD en remplacement de M. Mohamed FEKIH pour le reste de la durée de son mandat qui prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2023:

- Mme Mariem HASSAD a été nommée en tant qu'Administrateur représentant TUNIS INTERNATIONAL BANK TIB.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle le mandat du cabinet Delta Consult Tunisie représenté par M. Said MALLEK en tant que Commissaire aux Comptes et ce pour une période de 3 ans qui s'achève à l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les Etats Financiers de l'exercice 2024.

Le Cabinet représenté à l'Assemblée Générale Ordinaire par M. Said MALLEK déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être conférées et déclare en outre, qu'elles n'entrent dans aucune des incompatibilités prévues par la loi.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire autorise l'émission par HANNIBAL LEASE d'un ou de plusieurs Emprunts Obligataires Ordinaires et/ou Subordonnés dans la limite d'un montant de Cent Cinquante Millions de Dinars (150.000.000 DT) sur 2022 et 2023 et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour en fixer les montants successifs, les modalités et les conditions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer au Conseil d'Administration à titre de jetons de présence pour l'exercice 2022 un montant net de 90.000 Dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe la rémunération des membres du Comité d'Audit et les membres du Comité des Risques pour l'exercice 2022 à un montant global net de 20.000 Dinars par Comité.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à

NEUVIEME RESOLUTION

Pour l'accomplissement des formalités de dépôt, de publications légales et autres, tous pouvoirs sont donnés au porteur d'une copie du procès-verbal de la présente Assemblée.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à